

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 27/03/2025

Date d'affichage : 21/03/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 27 Présents : 24 Votants : 27

Le 27 mars 2025 à 20 H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. JEHENNE Adrien, Maire.

**Étaient présents** : M. JEHENNE Adrien, Le Maire, Mme HAMEL Manuella, M. GAHERY Jérôme, Mme JEHAN Nadia, M. MESTRES François, M. ROGER Mickaël, Mme DESVOL Emilie, les adjoints, M. GIROULT David, Maire délégué, Mme HILLIOU Evelyne, M. SALLES Daniel, Mme LEFRANC Elisabeth, M. DESMASURES Jean-Claude, M. de LA PERRAUDIERE Louis-René, M. HUARD Patrick, M. BOULAY Didier, Mme MAUDUIT-JOSEPH Nelly, M. HILI Damien, Mme MARIE Christelle, M. DANGUY Sébastien, Mme HEUZÉ Séverine, Mme BONNEL Marlène, Mme HARIVEL Magali, M. LEMOUSSU Bernard, conseillers.

**Absents excusés** : Mme ARSENE Anne-Marie, M. RENAULT Joël, Mme LEPROVOST Séverine.

**Pouvoirs** : Mme ARSENE Anne-Marie donne pouvoir à M. HILI Damien, M. RENAULT Joël donne pouvoir à M. ROGER Mickaël, Mme LEPROVOST Séverine donne pouvoir à M. de LA PERRAUDIERE Louis-René.

**Secrétaire de séance** : Mme Emilie DESVOL.

Demande d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement sur 2025 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2024 et ouverture de crédits

Lors du précédent conseil du 04 mars 2025 il a été délibéré à l'unanimité, d'autoriser le Maire à engager des dépenses d'investissement, dans la limite du quart du budget d'investissement de l'exercice précédent. Nous soumettons au Conseil de nouvelles dépenses d'investissement à engager sans attendre le vote du budget.

Pour rappel, conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 547 261.28€, soit le quart du budget voté en 2024.

Selon les engagements déjà saisis sur 2025, il est nécessaire, à ce jour, d'ouvrir les crédits correspondant aux engagements présentés dans le tableau suivant :

Objet	Montant	Fournisseur	Imputation comptable
Maîtrise d'œuvre pour le permis de démolir et l'habillage du transformateur	2 500€	À recruter	Chapitre 20 – immobilisation incorporelle 2031 – frais d'études
Démolition de l'ancienne gare routière	9 588€	ETP LOISEL	Chapitre 21 – immobilisation corporelle 212 – agencement et aménagements de terrains
Caméra nomade	4 210€	TERRICAM	Chapitre 21 – immobilisation corporelle 21538 – autres réseaux

TOTAL 16 298 €

Les dépenses d'investissement anticipées sur le budget 2025 s'élèvent donc à 22 479.91€ votées le 04 mars 2025 complétées par la demande présentée par le Maire pour un montant de 16 298€ portant le montant total des dépenses d'investissement à 38 777.91€, montant toujours compris dans l'enveloppe de 547 261.28€ correspondant au quart du budget voté en 2024.

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la nouvelle demande d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement présentée.**

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.

